



Maurice Vincent,
Sénateur-maire
de Saint-Étienne.

ÉDITO



La santé pour tous : une priorité

Chacun de nous le vit : la santé est une dimension essentielle de nos existences. Elle renvoie à nos comportements personnels et elle revêt une dimension politique.

Notre équipe municipale a donc voulu doter Saint-Étienne d'un Plan local de santé. Il a été élaboré avec de nombreux professionnels, des associations, des habitants de notre ville, et est résumé dans ce bref document.

Nous nous donnons six priorités ; depuis 2008, bien sûr, chacune d'elles s'est déjà traduite dans des actes : opérations de prévention de l'obésité, semaine d'information sur la santé mentale, renforcement de la lutte contre l'habitat indigne, activités physiques et sportives de proximité pour les anciens... Notre visée est simple : permettre à chaque Stéphanois, et notamment à ceux dont les conditions de vie ne facilitent pas la bonne santé, d'accéder aux soins et de se familiariser avec des comportements qui les aideront à vivre mieux. Les enfants, les jeunes, les seniors sont particulièrement l'objet de notre attention.

Construire une ville plus solidaire, c'est le but de notre engagement dans le domaine de la santé.

Le Plan local de santé s'est fixé six objectifs :

- 1 Favoriser le bien-vieillir.
- 2 Améliorer l'accès aux soins, aux droits de santé et à l'offre de soins.
- 3 Renforcer la prévention.
- 4 Réduire l'impact de l'environnement sur la santé (lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique...).
- 5 Promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- 6 Observer l'évolution de la santé des Stéphanois pour réduire les inégalités.

Vous souhaitez plus de renseignements sur *le Plan local de santé*, consultez

www.saint-etienne.fr rubrique solidarité

OU
contactez le 04 77 48 64 48



ville de
Saint-Étienne

Hôtel de ville • BP 503 • 42007 Saint-Étienne cedex 1
Téléphone 04 77 48 77 48 • Télécopie 04 77 48 67 13

www.saint-etienne.fr

Agence virgul • Coordination : direction de la Communication de la Ville de Saint-Étienne pour la direction de la Santé publique. Crédit photo : Fotolia et Thinkstock. Achetez d'imprimer : novembre 2012.



Guide à l'usage du
GRAND PUBLIC

PLAN LOCAL DE SANTÉ



ville de
Saint-Étienne

Plan local de santé

Un projet pour votre santé

Le Plan local de santé a été écrit par la Ville de Saint-Étienne à l'issue d'une année d'échanges et de concertation avec près de 140 structures participantes.

Il a pour ambition :

- d'améliorer la qualité de vie des Stéphanois par la promotion de la santé auprès de tous, notamment des populations les plus vulnérables, les plus isolées.
- de faire progresser l'accès aux soins et à la prévention en s'appuyant sur des professionnels à l'aide de démarches innovantes.
- de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ces enjeux nécessitent de définir des priorités, des actions en lien étroit avec les priorités régionales du plan de santé publique.

Le Plan local de santé est l'affaire de tous : élus, professionnels du secteur sanitaire et social, associations et habitants. L'objectif de ce livret est de vous le faire connaître.



L'accès aux soins et à la prévention est essentiel. Or, près d'un tiers des Stéphanois déclare avoir déjà repoussé ou annulé des soins ces deux dernières années, contre 15 % au niveau national.

Pourquoi un Plan local de santé ?

- Pour renforcer la prévention auprès des Stéphanois (dépistage du cancer, santé mentale, addictions...).
- Pour accompagner les habitants vers l'autonomie en matière de santé.
- Pour encourager le recours aux services de santé de proximité, avec le regroupement de professionnels de santé dans les quartiers.
- Pour faciliter l'accès à la prévention et à la santé aux plus démunis par des actions locales.

Comment ?

Des actions existantes à renforcer :

- L'atelier santé ville soutient les actions de santé menées dans les quartiers, par des associations, sur des questions comme l'alimentation, la prévention des cancers, l'accès aux soins... Avec un budget de 200 000 €, l'Atelier santé ville soutient avec l'État une dizaine d'associations pour mener des actions de santé publique.
- Le conseil local en santé mentale réunit tous les acteurs stéphanois de la santé mentale, à la fois les acteurs du soin (comme le pôle psychiatrique du Centre hospitalier universitaire), mais aussi les structures associatives dans le but de mieux coordonner leurs actions et de mettre en œuvre des projets de prévention (par exemple : la production d'une exposition artistique avec un Groupement d'entraide mutuelle).



« La santé, c'est le plus grand des biens. »

Cardinal de Bernis



- Un bon pas pour un bon poids prend en charge gratuitement les enfants de moins de 12 ans pour les aider à lutter contre le surpoids. En 2012, 60 % des enfants qui ont intégré le dispositif ont vu leur indice de masse corporelle en baisse ou stabilisé.

- Dans les cantines scolaires, de plus en plus de produits issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux sont proposés aux enfants. Aujourd'hui, les produits issus de l'agriculture biologique et de producteurs locaux représentent 70 % des aliments servis dans les cantines. En 2013, la part de ces produits passera à 80 %.

- Le conseiller médical en environnement intérieur : cela concerne certains patients allergiques et asthmatiques. Un diagnostic peut être réalisé, sur demande, au domicile, pour identifier les éventuels allergènes, polluants biologiques ou chimiques. Des conseils pratiques sont donnés pour assainir l'environnement.

En 2012, 65 visites à domicile ont été réalisées et plus de la moitié des bénéficiaires déclarent constater une amélioration de leur état de santé dans les 6 mois suivant cette visite.

Être en bonne santé dépend d'une combinaison de facteurs : l'environnement, les facteurs socio-économiques et le comportement individuel.

Des actions nouvelles à développer de 2012 à 2015 :

- La création d'une maison de santé et/ou d'un pôle de santé.
- Une aide aux transports pour se rendre à la permanence d'accès aux soins (service PASS) du Centre hospitalier universitaire.
- Des consultations médicales d'allergologues au Centre hospitalier universitaire pour les familles en situation de précarité.
- Un accompagnement des familles en situation de précarité énergétique.
- Des actions de sensibilisation au dépistage des cancers et aux maladies sexuellement transmissibles.
- Des actions visant à renforcer la confiance en soi chez les jeunes.